

L'ÉCHO DE WIMO !

La lettre d'information des locataires Seqens

Meilleurs vœux 2020 !

L'année 2019 a marqué le temps du rapprochement, pour France Habitation, Domaxis et Sogemac Habitat, pour former Seqens. Votre bailleur est impliqué au service des territoires et loge plus de 100 000 ménages dans près de 300 communes d'Île-de-France. Seqens poursuit ses objectifs au service de l'habitat avec enthousiasme et détermination : 2020 sera une année innovante pour vous proposer des logements toujours plus performants, dans un cadre de vie agréable. Nous continuons d'agir pour que la solidarité et le bien-vivre ensemble soient des réalités au quotidien.

Ensemble continuons l'histoire.

TOUTES LES ÉQUIPES
SEQENS VOUS SOUHAITENT
UNE BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE 2020 !



Entre nous

VOS NOUVELLES RÉFÉRENCES CLIENT

Début janvier 2020, vous recevrez par courrier vos nouvelles références client Seqens. Ces références vous seront utiles pour tous vos échanges avec Seqens (appels téléphoniques, courriers...). Elles vous permettront également de vous connecter à Déclic, votre espace client en ligne.

VOS CONTACTS SEQENS



Service Relation Client

Notre Service Relation Client est à votre écoute, **du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00** au 01 49 42 79 89 (coût d'un appel local). Lors de vos échanges avec Seqens, pensez à indiquer vos références client.

Service d'Urgence

Disponible à **partir de 18h00 du lundi au vendredi, ainsi que les week-ends et jours fériés au 01 57 77 47 77**. Ne contactez ce numéro d'urgence qu'en cas d'incident grave (incendie, fuite d'eau, de gaz, etc.)

RESTONS CONNECTÉS !



Déclic, votre espace client sécurisé sur www.seqens.fr

Dès réception de vos nouvelles références client, **connectez-vous à Déclic** et découvrez de nombreux services en ligne pour vous simplifier la vie au quotidien.



Une adresse unique pour l'envoi de vos courriers !

SEQENS
TSA 10004
AUBERVILLIERS
93579
LA-PLAINE-SAINT-DENIS CEDEX

DE NOUVELLES MODALITÉS POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

À compter de l'avis d'échéance que vous recevrez fin janvier 2020

Les modalités de règlement et d'encaissement de votre loyer changent :

- Pour les paiements par TIP et chèque, votre **gardien ne réceptionnera plus votre règlement**. Vous pourrez l'envoyer directement au centre de traitement à l'aide de l'enveloppe jointe à votre avis d'échéance, après l'avoir affranchie au tarif normal.

LES AUTRES MOYENS DE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

- **Le prélèvement automatique** : c'est le mode de paiement le plus pratique.
- **Le paiement par carte bancaire** : sur Déclic, votre espace client.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur www.seqens.fr



À partir du 1^{er} janvier 2020 :
La Banque Postale met fin au système de paiement Efficash.

Chauffage : Les bonnes pratiques

L'hiver est là et le froid s'est installé. Le confort de votre logement dépend alors en grande partie de votre chauffage. Ayez les bons réflexes pour l'utiliser !

VOS ÉQUIPEMENTS

Seqens a remis en service le chauffage dans toutes les résidences équipées de chauffage collectif ou mixte.

La loi prévoit que la température maximum obligatoire pour l'ensemble des pièces de votre logement est fixée en moyenne à 19 degrés pour le chauffage collectif et 14 degrés pour le chauffage mixte (article R241-26 du Code de la Construction et de l'Habitation). Seqens met tout en œuvre pour répondre à ces obligations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au-delà de la réglementation, ce sont les médecins qui ont fixé la température idéale à 19 degrés. Dans les chambres, la nuit, 16 degrés suffisent. Respecter ces températures est donc bon pour votre santé, votre porte-monnaie et la planète !

VOUS DISPOSEZ DE CHAUFFAGE INDIVIDUEL ?
NE SURCHAUFFEZ PAS !

1 DEGRÉ EN MOINS
=
C'EST 7 % D'ÉCONOMIE
SUR VOTRE FACTURE.



ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

1. Conserver la chaleur



Veillez à ce que vos radiateurs soient **totalemtent dégagés** pour assurer une bonne diffusion de la chaleur, pas de meubles, de rideaux ou encore de linge à sécher.



Laissez entrer les rayons du soleil la journée. L'énergie solaire est gratuite et inépuisable !



Le soir, pensez à fermer vos rideaux et volets pour conserver la chaleur de la journée.



Dépoussiérez vos radiateurs régulièrement, ils resteront performants.

2. Préserver la qualité de l'air



90%

C'est le pourcentage de **notre temps passé dans des espaces clos ou semi-clos.**

Pour assurer la qualité de l'air, laissez respirer votre logement !



IDÉE REÇUE

“ L'hiver, il ne faut pas ouvrir ses fenêtres.

FAUX! L'hiver, on est tenté de garder les fenêtres fermées pour préserver la chaleur. Mauvaise idée ! Il est essentiel d'aérer son logement 10 à 15 minutes par jour : ouvrez un maximum de portes et fenêtres et notamment dans votre salle de bain pour chasser l'humidité de l'air. Aucune crainte, l'air frais, sec et sain, nouvellement arrivé, se réchauffera rapidement.

Veillez également à ne pas boucher les entrées et les sorties d'air et à nettoyer régulièrement les bouches et les grilles d'aération de votre logement.

